

COMMUNE DE LIVAROT-PAYS-D'AUGE

DOSSIER N° DP 014 371 26 00046

Demande du : 11/05/2026

Nature du projet :
réhabilitation d'un bâtiment

Adresse du projet :

750 Chemin des Minerettes

14290 LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Parcelle(s) : 14371 148 A 291, 14371 148 A
303, 14371 148 A 304

DESTINATAIRE

MADAME BEN SLIMAN LILY ADELAIDE
SOPHIE AIMÉE, MONSIEUR BEN SLIMAN
RAMZI

75 , Rue Claude Bernard

75005 PARIS 05

OBJET : Décision tacite de rejet d'une demande de Déclaration préalable

Madame,

En date du 11/05/2026, vous avez déposé à la mairie de LIVAROT-PAYS-D'AUGE une demande de Déclaration préalable pour le projet cité en référence.

Par lettre du 09/06/2026, des pièces complémentaires vous ont été demandées afin de compléter votre dossier. Les pièces complémentaires nécessaires n'ont pas été adressées à la mairie dans le délai imparti de 3 mois à compter de la notification de dossier incomplet (soit avant le 09/09/2026).

Ainsi, j'ai le regret de vous informer que votre demande fait l'objet d'une décision tacite de rejet (dossier refusé).

Si vous souhaitez déposer une nouvelle demande celle-ci devra être conforme au règlement d'urbanisme applicable au terrain ainsi qu'aux diverses servitudes d'utilité publique.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à : LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Le : 16.03.2026

Le Maire, M. Jonathan BLIN



Le présent document est transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales